

Pour l'action autonome du Parti socialiste

DISCOURS DE MARCEAU PIVERT
AU CONSEIL NATIONAL DU 14 FEVRIER 1937

Mes chers Camarades, à propos de la fameuse circulaire, je me borne à remettre entre les mains du Président une motion que nous avons rédigée en tenant compte des suggestions d'un certain nombre de camarades de province :

« Le Comité National regrette que la circulaire 273, dans son esprit comme dans sa forme, ait pu donner lieu à des inquiétudes relatives au jeu normal de la démocratie intérieure du Parti.

« Il confirme le droit, pour tous les courants d'opinions du socialisme à la libre expression à l'intérieur du Parti et dans la tribune libre du Populaire, et passe à l'ordre du jour. » (1)

J'examine maintenant la position que nous avons prise dans le Parti. Et pour rappeler sa continuité, je citerai trois dates qui, pour nous, marquent déjà trois étapes : Juin, novembre, février.

JUIN 1936

En juin, voici comment nous donnions notre vote unanime à nos camarades chargés de former le gouvernement lors du Congrès national, (2 juin 1936) :

« En apportant notre effort loyal à l'unanimité du Parti au moment où il s'engage dans une bataille historique, nous tenons à déclarer que l'exercice du pouvoir par le Parti socialiste, par suite du jeu des institutions parlementaires et dans le cadre du régime, ne peut aboutir qu'à des palliatifs dont l'importance n'est certes pas négligeable, mais qui se révéleront absolument insuffisants pour résoudre les problèmes de la crise actuelle. Le gouvernement aura pour devoir de réaliser dans le plus bref délai — les Chambres siégeant sans désespérer — les « revendications urgentes, et par là même restreintes » du programme du Rassemblement populaire.

« Comme l'écrivait Léon Blum dans le Populaire du 2 juillet 1935, nous considérons que « le prolétariat n'a intérêt à exercer le pouvoir que dans la mesure où il peut en user pour accélérer le rythme, d'une part, du mouvement politique qui conduit à la conquête, d'autre part de l'évolution économique qui prépare la transformation révolutionnaire. »

« C'est pourquoi nous souhaitons que le programme de Rassemblement populaire soit « complété par des mesures plus profondes pour arracher définitivement l'Etat aux féodalités industrielles et

(1) Repoussé par un vote à mains levées.

financières » (ainsi que l'indique le préambule du programme, 7^e paragraphe), ces mesures étant celles définies par les congrès de Toulouse et de Mulhouse, ainsi que par le Plan de la C.G.T.

« Enfin, étant donné la condamnation, par tous les partis du Rassemblement populaire, du service de deux ans et de la course aux armements, nous proclamons que le retour au service d'un an et la réduction des crédits militaires au chiffre de 1933 (budget Daladier) constituent des mesures immédiatement réalisables. En dehors de leur valeur intrinsèque, ces mesures auront une profonde résonance dans la jeunesse, et témoigneront devant l'Europe entière de la volonté du gouvernement de rompre avec la politique extérieure de la France depuis Versailles.

« C'est dans cet esprit et avec cet espoir que nous nous sommes associés à la motion d'unanimité, de même que nous sommes associés dans une lutte acharnée contre nos ennemis de classe.

NOVEMBRE 1936

En novembre (quelques camarades semblent l'avoir oublié), nous nous sommes comptés sur la motion suivante :

« Le Conseil national considère que la gravité de la situation politique intérieure et extérieure exige de la part des militants du Parti, au gouvernement comme dans le pays, un effort offensif dans tous les domaines et, pour commencer, sur tous les points du programme de Rassemblement populaire.

« Toute faiblesse, à l'heure présente, pourrait avoir des résultats catastrophiques. Il demande à tous, gouvernement et masses populaires, les mesures les plus rigoureuses :

« POUR LA DEFENSE DU PAIN :

Contre l'offensive patronale, maintien et développement du pouvoir d'achat des travailleurs et réquisition des entreprises réfractaires ;

« POUR LA DEFENSE DE LA LIBERTE :

Dissolution effective des ligues, épuration totale des hautes administrations : armée, marine, presse, justice, police, diplomatie, liberté pour les manifestations ouvrières et constitution d'une auto-défense populaire prête à toutes les éventualités ;

« POUR LA DEFENSE DE LA PAIX :

Opposition catégorique aux tentatives de l'Etat-Major en faveur de la militarisation totale du pays (défense passive, préparation militaire obligatoire, etc.), réduction du temps de service et diminution des crédits.

« Le Conseil national invite en outre le gouvernement de Front populaire à réaliser de toute urgence les revendications immédiates des peuples coloniaux, sans le concours desquels ni le pain, ni la liberté, ni la paix ne peuvent être garantis. Il appelle les travailleurs de la ville et des champs à développer leurs organisations de classe